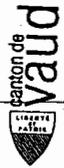


11-PET-070



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le - 3 MAI 2011

Scanné le

Pétition à l'intention du Grand Conseil visant à punir les agissements de l'UBS

Les sous-signés sont scandalisés par l'attitude de l'UBS. Ils demandent aux députés du Grand Conseil d'inviter le Conseil d'Etat à provoquer l'arrêt de tout trafic des paiements sur des comptes UBS.

Explications

« Nous vous confirmons qu'UBS n'exécute plus de transactions en relation avec la Palestine »

En recevant ce courrier de la banque débutant par cette phrase, une cliente d'UBS est tombée à la renverse. Cette vaudoise voulait s'acquitter de sa cotisation au Collectif Urgence Palestine via son compte bancaire. L'argent n'est jamais parti....

A sa demande d'explication, voici ce que le responsable de l'agence UBS lui a répondu par écrit : » la décision de rompre les liens avec la Palestine a été prise après une évaluation prudente des chances et risques des relations d'affaires avec les Territoires palestiniens ».

L'UBS n'exécute donc plus les ordres de paiements en faveur d'associations d'entraide pour la Palestine, même si ces organisations ont leur siège et leurs activités en Suisse.

La banque suisse préfère apparemment investir en Israël. « Swissfo » (Serge Ronen) explique en mars 2010, l'intérêt d'UBS est de renforcer les liens avec Israël, car ce pays présente un potentiel de croissance très fort (high-tech, la chimie, énergies renouvelables, produits pharmaceutiques).....

Réagissons

Nom et prénom	Adresse	Localité	Signature
---------------	---------	----------	-----------



Argumentaire à l'intention de la Commission des pétitions du Grand Conseil

Mesdames, Messieurs les Députés au Grand Conseil,

Nous vous remettons aujourd'hui une pétition signée par 1153 personnes. Ces signatures ont été recueillies sur notre stand du samedi ou apportées par nos membres et sympathisants.

Nos membres et sympathisants ont été indignés par le comportement de l'UBS. Cette banque a pris ouvertement parti de favoriser le régime actuel en Israël. L'UBS a tissé des liens étroits et juteux avec l'Etat d'Israël. En contrepartie, elle fait tout pour gêner la population palestinienne, en particulier les orphelinats et les sociétés d'entraide.

Quelques exemples pris en Suisse romande

- a) Lettre écrite par l'association "Parrainages d'enfants de Palestine" (Doc 3020). Dans cette lettre, celle-ci s'indigne du fait qu'aucun transfert de fonds en faveur des filleuls de cette association n'est possible à partir d'un compte UBS.
- b) L'UBS refuse d'effectuer les versements en faveur d'un projet du GREF (Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières) qui concerne à la fois la solidarité et la francophonie. Le projet vise à renforcer les compétences des enseignants français dans les écoles francophones de l'UNRWA au Liban, avec comme objectif spécifique de permettre aux élèves palestiniens des écoles francophones de réussir leur brevet et de parler français correctement pour être admis dans les écoles officielles libanaises et pouvoir par la suite préparer un diplôme universitaire en France ou dans un pays francophone (doc 3030).
- c) Une cliente UBS a voulu payer sa cotisation par virement sur le compte du Collectif Urgence Palestine-Vaud, Lausanne, CCP 17-393142-3. L'UBS a refusé et lui a signifié qu'elle rejetait tout mouvement en lien avec la "Palestine" (Doc 1050). Dans ce cas précis, il s'agissait d'une cotisation de soutien à une organisation domiciliée en Suisse

Attitude de l'UBS

- 1) A chaque interpellation de client, l'UBS confirme qu'elle n'exécute plus de transactions en relation avec la Palestine. Cette décision dit-elle, a été prise après avoir évalué de manière prudente les chances et risques de relations d'affaire avec les Territoires palestiniens (Doc 1050).
- 2) Cette attitude est corroborée par des lettres qui proviennent du siège central et qui confirment que l'attitude est partagée par toute la banque (Doc 1070, 1080).

Les réactions des Collectifs et des autorités

- I. Les réactions individuelles ont été nombreuses. Plusieurs membres ont eu des contacts par téléphone avec la banque, mais sans succès.
- II. Les Collectifs Urgence Palestine Genève – Vaud ont écrit une lettre au Conseil fédéral pour s'indigner du comportement de l'UBS qui est en violation avec le principe de la



neutralité. Remarquons que même les autorités cantonales genevoises se sont vues censurées dans leurs dons (Doc1100, 1110).

- III. Différentes rédactions de journal ont été alertées et ont écrits des articles dans les journaux (Doc 1085, 1087, 1020).
- IV. Le conseiller national Joseph Zysiadis a écrit une question urgente à l'intention des conseillers fédéraux (Doc 1010). Il s'insurgeait qu'une banque qui a tant sollicité la Confédération pour se sortir d'un mauvais pas tienne maintenant une attitude peu conforme aux pratiques humanitaires de la Suisse. M. le Conseiller Merz lui a répondu que chaque banque était libre de faire selon son bon vouloir et que c'était au client à rechercher une alternative s'il n'était pas content (Doc 1040).
- V. Le Collectif Urgence Palestine-Vaud a écrit une lettre pour informer l'UBS qu'une action en recueil de signatures était en cours et que ces signatures seraient déposées au Grand Conseil (Doc 1090). L'UBS répond en nous disant d'aller voir ailleurs (Doc 1040 déjà cité sous IV).

Pourquoi un tel parti pris de l'UBS en faveur d'Israël

1. On peut s'imaginer que l'UBS a été déstabilisée lors de l'affaire des fonds en déshérence. Selon Voltairenet du 16.5.2008, l'opération menée aux Etats-Unis est organisé par le Shurat HaDin, une organisation israélienne qui ne fait pas mystère de ses liens avec le Mossad, le Shin Bet et Tshal. Elle coordonne des actions en justice dans le monde entier contre la résistance palestinienne et libanaise afin de "frapper au porte-monnaie les ennemis d'Israël (sic). D'après l'UBS, sa décision de limiter les versements à destination de la Palestine est intervenue en septembre 2008, soit 3-4 mois plus tard. On peut supposer qu'il existe un lien de cause à effet (<http://voltage.net.org/article157055.html>, doc 4125).
2. En mai 2008, une cinquantaine de ressortissants des Etats-Unis ont déposé une plainte collective dans leur pays contre l'UBS, l'accusant d'avoir mené des transactions en Iran sans ignorer que l'argent versé serait utilisé pour financer le Hamas et le Hezbollah, lesquels auraient tués ou blessés des citoyens américains lors d'attentats entre 1997 et 2001. Ils réclament 500 millions de dollars et intérêts. (<http://www.haaretz.com/print-edition/news/ubs-denies-funding-terror-in-israel-1.245882>, Doc 4120)
3. Les malversations face au fisc américain ont sans doute mis la banque dans une situation de faiblesse pour résister aux pressions venant des Etats-Unis et du lobby pro-israélien en particulier.
4. En juillet 2010, l'Etat d'Israël a procédé à la vente de 8,3% des parts de la Discount pour 552 millions de shekels. C'est la banque suisse UBS qui a acheté les actions proposées. Le ministère des finances a déclaré que cette transaction représente une "importante réussite". (<http://israelvalley.herokuapp.com/news/2010/07/27/28191/israel-la-banque-suisse-ubs-rachete-8-3-de-discount-bank-ubs-et-credit-suisse-caracolent-en-tete-des-banques-suissees-qui->, doc 4230 et 4131)
5. En février 2011, le gouvernement israélien a vendu à UBS une participation de 5% dans la banque Leumi, la plus grande banque d'Israël pour 1,3 milliard de shekels (273 millions d'euros) (Doc 4040). Quant au succès des banques suisses en Israël, l'explication de Jacques Bendelac tient en quelques mots: «Une gestion de fortune très personnalisée, la discrétion. Et, en plus, le financement du commerce extérieur, des grands travaux d'infrastructure, de sous-traitance.». Selon lui, les établissements bancaires helvétiques facilitent, de par leurs liens avec les principales places financières mondiales, la levée de capitaux, les frais de délocalisation, ainsi que le mouvement ascendant des exportations israéliennes (Doc 4070).



Ce que nous demandons au Grand Conseil

- a) Nous demandons au Grand Conseil de constater le parti pris de l'UBS dans le conflit Israélo-palestinien. Loin de faire respecter la tradition de neutralité suisse, UBS se met au service du lobby pro-israélien et s'engage à gêner au maximum les Palestiniens, même et surtout s'il s'agit d'organisations caritatives. Rappelons que le lobby pro-israélien milite pour la création d'un état juif avec des lois d'apartheid et qu'il soutient la colonisation illégale.
- b) Nous demandons au Grand Conseil de constater qu'aucune démarche n'a pu infléchir la position de l'UBS. Curieusement, toutes les personnes qui ont réclamé ont reçu la même lettre stéréotypée.
- c) Nous demandons au Grand Conseil de sanctionner les agissements de l'UBS. Nous lui suggérons de demander au Conseil d'Etat d'établir un état des engagements, puis de s'engager à réduire ceux-ci. Un indicateur de suivi pourrait être publié annuellement dans le rapport de gestion.

Réflexion finale

Un individu seul ne peut s'opposer au monstre qu'est devenu l'UBS. Pour cette banque, bonus et profit prennent le pas sur toute considération éthique.

Le Grand Conseil peut manifester son indignation en demandant à l'Etat de Vaud de cesser toute relation, de quelque nature quelle soit, avec la banque UBS.

Lausanne, le 3 mai 2011

Personne de contact:

Henri Carrera, Creux-de-Corsy 98, 1093 La Conversion
021 791.39.16, 079 561 82 69
hcarrera@bluewin.ch

Cet argumentaire a été remis en 20 exemplaires à l'intention des membres de la Commission des pétitions.

3 jeux de documents comprenant toutes les annexes citées dans l'argumentaire ont aussi été remis.